

pourra jouer toutes sortes d'airs savoureux, pourvu que le nouvel *organiste* possède avec intelligence son clavier ».

N'est-ce point l' « orgue à bouche » réalisé par des Esseintes, grâce auquel il était parvenu à « se jouer sur la langue de silencieuses mélodies, de muettes marches funèbres à grand spectacle, à entendre dans sa bouche des solis de menthe, des duos de vespéro et de rhum » ? — *PIERRE-MARIE LAMBERT.*

§

Les lions de l'Institut. — Ces quatre félins de bronze — non de pierre, comme l'a imprimé le *Quotidien* du 18 mars 1925, — ont une curieuse histoire anecdotique, fort peu connue. Leur attitude résignée, morne, avachie d'aujourd'hui, serait-elle un signe des temps ? Car les lions de l'Institut, qui défendent toujours le vieillot portique de l'Académie, connurent jadis la gloire de cracher une eau abondante, recherchée des Auvergnats, sous le Second Empire et avant. Ce fut, d'ailleurs, le tapage de ceux-ci, qui venaient en foule emplir leurs seaux à ces monstres sans esthétique, qui fut cause que les Messieurs de l'Institut en demandassent et en obtinssent, sur la fin de l'hiver de 1864, l'inutilisation, du moins en tant que lions de fontaine jaillissante. En vain divers organes de presse protestèrent-ils, en mars 1864, contre cette mesure arbitraire. Depuis ce temps, les lions sont restés, inutilement, accroupis à l'entrée du temple académique.

Mais sait-on pourquoi les recouvre ce jus léger d'un badigeon qui jure avec la tonalité grise et sombre de la façade du Palais Mazarin ? C'est parce que l'architecte de l'Institut, désolé de l'échec de Saint-Saëns, préféré par lui, mais non par l'illustre Maison à Massenet, apprit que le compositeur parisien de *Samson et Dalila* avait, dans son dépit biblique, juré de ne pas frapper aux portes des Immortels aussi longtemps que les fameux lions n'auraient changé de place et de pelage. Et ce serait à la suite de ce serment que, sous prétexte de réparations urgentes, les lions furent, par ledit architecte, légèrement déplacés et qu'on leur fit ce brin de toilette moderniste. Alors seulement M. Saint-Saëns redemanda et obtint les suffrages de l'Institut, où il fut, en effet, admis en 1881. Telle est l'anecdote, et, comme dit Cécile dans *Il ne faut jurer de rien*, on la redonne ici « pour ce qu'elle vaut ». — c. p.

§

Une réclamation.

Liège, ce 24 novembre 1925.

Monsieur le Directeur,

Dans le numéro du 15 novembre 1925 du *Mercure de France*, à la page 178, je lis la critique de M. André Billy, au sujet des *Serments d'Usage*. Je vous prie, en vertu de mon droit de réponse, de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro la lettre ci-contre :